

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le mardi 10 mai 2016, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Léo Lelièvre, maire
	MMES	Nadine Lelièvre, conseillère Murielle Couture, conseillère
	MM.	Réjean Desbois, conseiller Réal Roussy, conseiller Roland Vallée, conseiller Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Léo Lelièvre, maire

Est également présent :  
Luc Lambert, directeur général

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, ouvre à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**2016-05-065**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 12 avril 2016
- 4- Correspondance
- 5- Liste du journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Liste des comptes fournisseurs
- 7- Dépôt état comparatif semestriel au 30-04-16
- 8- États financiers 2015 – OMH Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 9- Échéancier du remboursement au fonds de roulement – Camionnette 2016
- 10- Révision du plan d'intervention
- 11- Protocole d'entente des premiers répondants
- 12- Napperon la route du Rocher-Percé
- 13- Demande d'adhésion à la Chambre de commerce
- 14- Autres sujets : Appuie à l'Administration portuaire de Ste-Thérèse-de-Gaspé - Bassin intérieur  
Programmation de la TECQ  
Délai pour l'adoption des règlements d'urbanisme - MAMOT  
Telus - Autorisation de remplacer des antennes sur le réservoir  
Lumières de rue – Rue Alex-Marc-Antoine (phase trois)  
Mon premier emploi Desjardins 2016
- 15- Période de questions

16- Clôture de la session

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers.

**QUE** le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point autres sujets ouvert.

**2016-05-066**      **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 AVRIL 2016**

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte le procès-verbal du 12 avril 2016 tel que rédigé.

**2016-05-067**      **CORRESPONDANCE**

Le maire et le directeur général informent les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois d'avril 2016.

**2016-05-068**      **Liste des comptes du journal des déboursés et rapport des salaires nets**

Le conseil municipal prend acte de la liste des comptes du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois d'avril 2016.

**2016-05-069**      **Liste des comptes fournisseurs**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois d'avril 2016.

**2016-05-070**      **DÉPÔT ÉTAT COMPARATIF SEMESTRIEL AU 30-04-2016**

Le directeur général dépose les états comparatifs semestriels en date du 30 avril 2016.

**2016-05-071**      **ÉTATS FINANCIERS 2015 – O.M.H. SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ**

Il est proposé par Murielle Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé adopte les états financiers 2015 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tels que déposés.

**QUE** la Municipalité paie le montant de 1 864 \$ dû à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

**2016-05-072**      **Échéancier du remboursement au fonds de roulement – camionnette 2016**

Il est proposé Réjean Desbois par et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal rembourse l'emprunt de 33 000 \$ pour l'achat de la camionnette 2016 au fonds de roulement selon l'échéancier suivant : 2020 : 4 000 \$ 2021 : 4 000 \$ 2022 : 11 000 \$ 2023 : 11 000 \$ et 2024 : 3 000 \$.

**QUE** le conseil municipal modifie le dernier paragraphe de la résolution 2016-02-021 comme suit : L'achat de roues et de pneus pour la camionnette sera financé à même le fonds d'administration au lieu du surplus.

2016-05-073

**RÉVISION DU PLAN D'INTERVENTION**

Il est proposé Roland Vallée par et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal accepte la révision du plan d'intervention tel que déposé par WSP projet numéro 151-03112-00 d'avril 2016.

2016-05-074

**PROTOCOLE D'ENTENTE PREMIERS RÉPONDANTS**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à signer le protocole d'entente des premiers répondants de mars 2016 à intervenir entre la Municipalité, le Centre de communication santé (CSS) Groupe Radisson Inc. et le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie (CISSS).

2016-05-075

**OFFICE DE TOURISME DU ROCHER-PERCÉ - NAPPERONS**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal contribue pour la réédition du napperon La Route du Rocher-Percé pour un montant de 200 \$.

2016-05-076

**DEMANDE D'ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE**

Il est proposé Réjean Desbois par et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal décide d'adhérer à la Chambre de commerce du Rocher-Percé pour un montant de 287.44 \$.

2016-05-077

**APPUIE À L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ – BASSIN INTÉRIEUR HAVRE DE PÊCHE**

Il est proposé Réal Roussy par et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal appuie la demande de l'Administration portuaire de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, déposée à l'honorable Diane Lebouthillier ministre du Revenu national et à l'honorable Hunter Tootoo ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, d'évaluer les travaux à effectuer au niveau du bassin intérieur (palplanches), à la jetée Sud et Est et au réaménagement dudit bassin agrémenté de petits quais.

2016-05-078

**PROGRAMMATION DE LA TECQ 2014**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

**QUE** la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

**QUE** la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministre en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

**QUE** la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

**QUE** la Municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvés par la présente résolution.

**2016-05-079**

**DÉLAI POUR L'ADOPTION DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, un délai jusqu'au 28 février 2017 pour adopter le plan et les règlements d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

**2016-05-080**

**TELUS – DEMANDE D'AUTORISATION POUR REMPLACER DES ANTENNES SUR LE RÉSERVOIR À EAU POTABLE**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise Telus à désinstaller dix antennes et à installer neuf nouvelles antennes et quelques radios RRU.

**2016-05-081**

**LUMIÈRES DE RUE – RUE ALEX-MARC-ANTOINE (PHASE TROIS)**

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à faire une demande à Hydro Québec pour installer cinq (5) lumières de rue et en déplacer une (1) dans la phase trois de la rue Alex-Marc-Antoine.

**2016-05-082**

**MON PREMIER EMPLOI DESJARDINS 2016**

**CONSIDÉRANT QUE** la Caisse Desjardins du Littoral gaspésien, du Centre Sud gaspésien et le Carrefour jeunesse emploi du Rocher-Percé offrent aux entreprises membres de la caisse la possibilité d'obtenir une subvention salariale pour l'embauche d'un étudiant un programme intitulé : Mon premier emploi Desjardins ;

**POUR CE MOTIF**, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à faire une demande de subvention dans le cadre du Programme Mon premier emploi Desjardins.

**QUE** le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs à la subvention salariale et à l'embauche de l'étudiant.

**2016-05-083**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉSEAU BIBLIO**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise les deux personnes responsables de la bibliothèque à assister à l'assemblée générale annuelle du réseau Biblio qui se tiendra au Gîte du Mont-Albert.

**QUE** les frais de déplacements soient remboursés selon le tarif en vigueur.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions a débuté à 19 : 52 heures et il n'y a eu aucune question.

**CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé \_\_\_\_\_

**2016-05-084**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par Réal Roussy à 19 : 53 heures.

\_\_\_\_\_  
Léo Lelièvre, maire

---

Luc Lambert, directeur général  
et secrétaire-trésorier

« Je, Léo Lelièvre maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»